

Introduction

Pierre BECKOUCHE¹ et Yann RICHARD²

¹ *LADYSS, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France*

² *PRODIG, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France*

Après la crise financière mondiale née de celle des *subprimes* aux États-Unis (2008), après le *America first* de la présidence Trump aux États-Unis (2017-2020), après la pandémie de la Covid-19 (2020-2022), le paradigme de la globalisation a perdu de sa toute-puissance. Sur le plan économique, le thème de la « démondialisation » (en anglais, *de-globalization*) préconise la relocalisation de certaines activités (Latouche 2019), une priorité aux productions locales destinées à l'économie nationale – notamment dans les pays du Sud – à la place des importations (Bello 2002), voire le protectionnisme (Sapir 2010), la régulation des activités financières. Sur le plan politique, cela prend la forme du souverainisme, et parfois, d'un regain de nationalisme. Lorsque la globalisation est remise en cause, c'est donc souvent au nom de circuits courts qui permettraient aux acteurs locaux de maîtriser leur avenir, de préserver leurs emplois et leur environnement, et/ou au nom d'un retour à la souveraineté nationale.

On aurait pu penser que ces demandes d'une internationalisation mieux maîtrisée se traduiraient par la promotion d'un monde qui serait organisé en grandes régions internationales, davantage capables de réguler les choses, qu'à l'échelle du vaste monde. Pourtant, les deux premières décennies du XXI^e siècle n'auront pas consacré la victoire des régions. On entend plutôt davantage parler du local et du retour des nationalismes. Quant à elle, la globalisation est loin d'avoir abdiqué : l'espace est désormais structuré par une connexion planétaire ; les métropoles mondiales forment un archipel circumterrestre animé par des flux qui ne s'arrêtent jamais ; la puissance des multinationales reste immense.

On voit même, ici et là, des signes de *désintégration* régionale. C'était le cas en Europe, du moins jusqu'à la guerre russo-ukrainienne qui a éclaté au moment où s'achevait la rédaction de cet ouvrage. Tous les Européens sont soudainement devenus géographes, se demandant si l'Europe politique doit aller jusqu'à l'Ukraine, si le Donbass se rattache à un ensemble régional ouest-européen plutôt que russe, et si l'Union européenne ne devrait pas s'intégrer militairement. Mais il faut rappeler que jusqu'alors, le projet communautaire avait subi un revers spectaculaire, avec le retrait du Royaume-Uni (vote du *Brexit* en 2016). Certains pays membres de l'UE se repliaient sur eux-mêmes et rejetaient la logique communautaire. On parlera de gouvernements populistes, eurosceptiques ou souverainistes, mais cela traduisait aussi un désamour des citoyens pour l'Union européenne, dont on voyait les premiers signes dès les années 1990. Ces années avaient aussi été celles de la fin de l'Union soviétique, du pacte de Varsovie et du Conseil d'assistance économique mutuel, l'autre grande expérience régionale européenne.

Les incertitudes régionales ne sont pas propres à l'Europe. Dans les Amériques, le Mercosur et l'Unasur piétinent à cause de crises économiques et politiques récurrentes, à cause du manque structurel de confiance entre certains pays membres et de l'insuffisance des infrastructures. L'exclusion du Venezuela du Mercosur est le signe d'un régionalisme latino-américain qui semble accumuler des institutions sans cohérence. En Asie orientale, les contentieux entre la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée du Nord et d'autres pays de la région demeurent immenses. En Afrique, les grandes régions parviennent mal à impulser le développement. On peut se demander si l'idée même de grande région n'est tout simplement pas en voie d'être balayée par une bipolarisation sino-américaine de l'espace mondial, bousculant les logiques de proximité à coup de mégatraités internationaux et de *Belt and Road initiatives*.

Pourtant, les tendances de fond sont têtues. Les États donnent de plus en plus d'importance aux relations avec leurs voisins. Cela se traduit par l'augmentation spectaculaire du nombre d'accords régionaux (« régionalisme ») pour le commerce des biens et des services. Aujourd'hui, 450 accords de ce type, notifiés à l'OMC, sont actifs. En 2021, la zone de libre-échange des 44 membres de l'Union africaine est entrée en vigueur (Zone de libre-échange continentale africaine, ZLECAf). En janvier 2022, c'était le tour de la plus grande zone de libre-échange du monde, le *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RECP), associant les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, réponse chinoise aux tentatives américaines de traité transpacifique. Depuis une vingtaine d'années, la Russie tente de resserrer les liens avec les pays de son voisinage – anciennes républiques soviétiques –, à travers l'Union économique eurasiatique et l'Organisation du traité de sécurité collective, l'influence du *Runet* et, plus récemment, par les armes. La pandémie de la Covid-19 et la montée de l'environnement et du changement climatique vers le sommet de l'agenda politique incitent de nombreux acteurs à chercher des solutions à l'échelle de leur voisinage régional.

Ce régionalisme s'appuie sur une tendance lourde que la globalisation avait masquée : la régionalisation des échanges. Depuis une cinquantaine d'années, de nombreuses interactions se concentrent dans des grappes de pays voisins, qu'il s'agisse de commerce, d'investissements, de mobilités internationales, de gestion commune de biens publics environnementaux transfrontaliers. Ces tendances sont observées depuis longtemps par des spécialistes de différentes disciplines qui s'intéressent aux effets de la proximité géographique ou aux avantages et inconvénients comparés du régionalisme multi-étatique. Si l'on observe la bibliographie existante, on constate que les économistes et les politistes dominent les débats depuis plusieurs décennies. Des géographes s'y intéressent aussi, en observant des objets aussi divers que les relations des métropoles, le régionalisme Nord/Sud, l'intégration européenne, latino-américaine ou Est asiatique, les mobilités ou les migrations internationales.

Plusieurs événements récents ont relancé la réflexion sur la région européenne. Le *Brexit* se révèle plus difficile que ce qui était envisagé par les eurosceptiques britanniques. Défaire des liens qui ont été construits pendant des décennies est un exercice redoutable. Chemin faisant, on se rend compte qu'il y a beaucoup à perdre, et que la signature d'un accord de séparation ne balaie pas instantanément l'intégration fonctionnelle tissée sur le terrain. Deuxièmement, plusieurs pays frappent encore, et toujours à la porte de l'Union européenne (récemment, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine). Troisièmement, le *Brexit* ne semble pas avoir fait école, car on n'enregistre pas d'autres demandes de sortie de l'Union européenne. Quatrièmement, les institutions européennes et les pays membres continuent de construire l'Europe communautaire au jour le jour. La recherche montre que le régionalisme garde le vent en poupe, car il fait écho à de grands enjeux économiques (construction de grands marchés, régulation du commerce), politiques (régulation internationale de la mondialisation, coconstruction de normes et de standards) et géopolitiques (pacification des relations entre États voisins et structuration d'un monde multipolaire, sans compter les travaux qui se consacreront à la nouvelle géopolitique européenne née le 24 février 2022).

Dans la carte du monde, malgré des vents contraires, les grands ensembles régionaux sont là, et bien là. Ils se sont peu à peu imposés, avec des succès inégaux et en empruntant des trajectoires diverses. Le premier objectif de cet ouvrage est de répondre à la question suivante : les régions sont-elles devenues un échelon supplémentaire dans le déploiement spatial de nombreux acteurs (acteurs politiques, firmes, groupes sociaux, organisations culturelles) ? Elles viendraient ainsi s'intercaler entre l'échelon national et l'échelon mondial. L'élargissement continu des échelles de l'échange, les problèmes environnementaux, les routes migratoires, la distribution de l'énergie, la construction des grandes infrastructures, tout cela dépasse les limites nationales et conduit à des coopérations régionales. Deuxième hypothèse : plus que de simples échelons, ces grands ensembles deviendraient de véritables territoires, appropriés par les sociétés qui les composent, faisant l'objet de représentations partagées, pilotées par des pouvoirs de plus en plus définis, voire de plus en plus compétents,

à cette échelle macrorégionale. Dans cette hypothèse, qui correspond à ce que les économistes appellent l'intégration régionale « profonde », l'intégration croissante sur les plans économique, institutionnel, juridique et normatif, politique, culturel et identitaire ferait de la région un référent qui fait sens, qui s'enracine dans les représentations et modèle, ce qui pourrait devenir une société régionale.

Le deuxième objectif de l'ouvrage est de montrer que les géographes sont outillés pour tester ces hypothèses et pour mieux comprendre ces grandes régions, même s'ils sont restés longtemps discrets dans ce champ de recherche dominé par l'économie, la science politique et le droit international. Leur légitimité dans l'étude des régions, des échelles, des territoires, de l'intégration spatiale, ne fait pas de doute. Ils connaissent les apports des autres disciplines pour éclairer leurs propres recherches, quoi que celles-ci pêchent encore trop souvent par une insuffisante montée en généralité pour espérer dépasser le stade des monographies régionales.

Le [premier chapitre](#) du livre pose les bases historiques et théoriques de l'apport des grandes régions par la géographie francophone.

Les [chapitres 2 à 8](#) proposent des approches thématiques de la géographie régionale. Il s'agit d'observer, voire de mesurer, la concentration régionale de certaines pratiques et de voir si elle se combine avec la globalisation ou s'y oppose. Il s'agit aussi de voir si cette échelle n'est pas la plus pertinente pour faire face à certains enjeux, dans des domaines comme la sécurité, l'énergie, l'aménagement, les transports, voire la finance, car la coopération d'échelle régionale est d'autant plus facile lorsque les sociétés voisines partagent certaines préférences collectives et sont liées par de fortes interdépendances.

Le [chapitre 2](#) étudie les migrations et les mobilités internationales. Camille Schmoll montre que les routes migratoires, certes de plus en plus globales, conservent une dimension régionale prédominante.

Dans le [chapitre 3](#), Angélique Palle s'intéresse à l'intégration énergétique régionale, qu'elle observe dans différentes parties du monde. Elle explique que les promoteurs d'une telle intégration – avec ses volets technique, politique et économique – s'interrogent sur ce qui serait l'échelle géographique optimale pour la construction de systèmes énergétiques, notamment dans la perspective de la transition vers des économies moins carbonées. Les grands ensembles multiétatiques sont-ils cette échelle optimale ?

Dans le [chapitre 4](#), Antoine Beyer décrit les liens mutuels forts entre l'intégration régionale et la dynamique des réseaux de transport, en observant les flux, les infrastructures et les institutions qui les encadrent. Les réseaux de transport sont, selon lui, des marqueurs des interdépendances construites entre pays voisins.

Dans le [chapitre 5](#), Gilles Van Hamme fait un état des lieux des dynamiques mondiales du commerce international pour interroger le fait régional. Il fait l'hypothèse que mondialisation et régionalisation ne sont pas incompatibles. Elles seraient plutôt concomitantes et interreliées.

Maude Sainteville analyse, dans le [chapitre 6](#), les échanges financiers, essentiellement dématérialisés et globalisés. De façon contre-intuitive, elle montre qu'il existe une dimension régionale de l'organisation et des pratiques de l'activité boursière, en se penchant sur trois thèmes : la cotation des valeurs mobilières, la construction des groupes boursiers et le *trading* à haute fréquence.

Kevin Limonier ouvre le [chapitre 7](#) en partant d'une évidence : les flux numériques sont, par essence, ubiquistes et mondialisés. Mais en adoptant une perspective géopolitique à travers l'exemple du *RUNET* – c'est-à-dire l'ensemble des réseaux, services numériques et plateformes où la langue russe est utilisée pour communiquer –, il indique que ces flux n'échappent pas non plus à la régionalisation.

Le [chapitre 8](#), écrit par Emmanuel Chauvin, est orienté vers les enjeux sécuritaires transfrontaliers, une composante essentielle des régions d'aujourd'hui. Il observe aussi bien la construction régionale de la sécurité que la concentration régionale de l'insécurité dans des complexes conflictuels régionaux. Il faut, selon lui, considérer l'échelle « régionale » avec finesse : les architectures régionales de sécurité ont souvent une taille macro-régionale, alors que la géographie de la violence se concentre souvent dans des agrégats plus petits de pays voisins.

Les [chapitres 9 à 16](#) approchent l'intégration régionale dans différentes parties du monde : Europe, Afrique, Asie de l'Est et du Sud-Est, Amérique du Nord et du Sud, Arctique. Les auteurs répondent à chaque fois à deux questions. Quels sont les enjeux de dimension régionale dans divers grands ensembles ? Peut-on parler de flux interrégionaux croissants (« régionalisation ») dans toutes les parties du monde ? La prise de conscience de ces faits est-elle suffisamment partagée pour conduire à de véritables politiques d'intégration régionale (« régionalisme ») ?

Le [chapitre 9](#) dresse le tableau des succès inégaux de l'intégration régionale en Afrique. Géraud Magrin et Olivier Ninot analysent les tensions entre des intégrations récentes pilotées par les institutions officielles et des intégrations fonctionnelles transfrontalières « par le bas », plus anciennes. Compte tenu de la fragilité des États concernés, ils se demandent dans quelle mesure l'intégration régionale peut nuire au renforcement de l'État et, partant, au développement.

En adoptant une approche critique, les auteurs du [chapitre 10](#) réfléchissent aux définitions possibles de l'« Europe ». Étienne Tourelle, Antoine Laporte et Claude Grasland montrent que le souci de ses limites s'inscrit dans une tendance générale au découpage régional du monde qui se teinte d'une inquiétude, déjà ancienne – et très européenne –, à propos d'un éventuel déclin de l'Europe.

Pour sortir du cadre de la géographie régionale classique, les mêmes auteurs poursuivent leur réflexion dans le [chapitre 11](#), en présentant trois illustrations empiriques de l'Europe : la position des États européens dans les réseaux diplomatiques ; l'appartenance de la Turquie, État en position d'interface, à différentes entités supranationales ; la thématique régionale dans les articles de presse française. C'est une méthodologie d'une grande portée pour suivre l'élaboration de représentations régionales et, donc, l'éventuel passage d'un simple *échelon* à un *territoire* approprié.

Le [chapitre 12](#) est dédié à l'Arctique. Dans ce chapitre, Frédéric Lasserre et Camille Escudé-Joffres invitent le lecteur à observer une macrorégion en devenir. *Via* la coopération entre États riverains, l'action d'institutions régionales et les interactions de toutes natures entre les échelons local, national, global et macrorégional, ce cadre joue un rôle de plus en plus important sur le plan politique. Dans un espace dont les enjeux régionaux sont devenus clairs à tous, le régionalisme peut-il précéder la régionalisation des échanges ?

Dans le [chapitre 13](#), Christian Girault analyse le rôle de l'ALENA dans la structuration de l'Amérique du Nord, incluant de plus en plus clairement les périphéries caraïbes et centraméricaine. Ce vaste ensemble fonctionnel, dénué de gouvernance institutionnelle puissante, malmené par divers acteurs et remis en cause par le président Trump, se révèle, en fin de compte, solide.

Dans le [chapitre 14](#), Sébastien Velut propose une approche critique de l'Amérique latine. Bien que cette expression se soit imposée avec force dans le langage courant et dans les discours des institutions internationales, il montre que l'Amérique latine n'est guère intégrée, et il analyse les obstacles qui s'opposent à l'intégration régionale dans cette partie du monde.

Dans le [chapitre 15](#), Thierry Sanjuan et Karine Henriot rappellent que l'émergence de la Chine se fonde, entre autres, sur un programme de domination hégémonique des voisinages. Elle est, de fait, un puissant facteur d'intégration macrorégionale. L'action de Pékin a connu des inflexions dans les années 2000 : elle passe désormais par la construction de réseaux de coopération sécuritaire en Asie de l'Est et du Sud-Est. On peut voir dans cette entreprise régionale une base construite par la Chine pour mieux se positionner comme acteur mondial.

Dans le [chapitre 16](#), Nathalie Fau voit les choses depuis l'Asie du Sud-Est. Elle montre le rôle complexe à la fois de l'hégémonie chinoise et de la puissance américaine. Une autre difficulté de l'intégration régionale tient au passage d'une intégration fonctionnelle portée par les firmes transnationales, à une intégration davantage formalisée par les accords de libre-échange, mais rendue compliquée par la montée des régimes autoritaires dans la région. Dans ce contexte, l'ASEAN parvient difficilement à jouer un rôle moteur. Aussi l'auteure interroge-t-elle sur la capacité des sociétés civiles à nourrir la dynamique régionale.

La conclusion résume les questions théoriques et empiriques mises en évidence dans l'ouvrage et dessine ce qui pourrait être, demain, une contribution francophone plus visible à la comparaison des intégrations régionales dans le monde.

Bibliographie

- Bello, W. (2021). Démondialisation, un paradigme à revendiquer. In *Démondialisation ?*, Polet, F. (ed.). Éditions Syllepsis, Louvain-la-Neuve.
- Latouche, S. (2019). *La décroissance*. PUF, Paris.
- Sapir, J. (2010). *Le protectionnisme*. PUF, Paris.